

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS
(GIRONDE)****Date de convocation :
07/09/2026****Membres :****En exercice : 09****Présents : 09****Votants : 09****Date de publication :
16/09/2026****Le 14 septembre 2026 à 19h00 à la Mairie de Cabanac-et-Villagrains,**

le Conseil d'Administration du CCAS de CABANAC-et-VILLAGRAINS (Gironde), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Président du CCAS.

Étaient présents : Valérie BÉLURIER, Jean Georges CLAIR, Corinne GRÉGOIRE, Solange FORÊT, Marie-Christine LEPIC, Sébastien MÉTÉNIER, Katia PÉDEMAY, Éric PLANTECOSTE et Sophie SUBIRATS**Était représenté** : -**Était absent** : -**Secrétaire de séance** : Katia PÉDEMAY**DÉLIBÉRATION N° 2026-10****OBJET : Attributions de subventions à des associations**

L'association Entraide Montesquieu domiciliée à Léognan sollicite une aide de 500 €.

Sont concernées par les actions de l'association toutes les personnes et foyers en situation de précarité qui habitent sur le canton de La Brède, sans aucune discrimination. Pour certaines actions spécifiques, une participation financière peut être demandée à ceux qui peuvent l'assumer, de l'ordre de 3 à 4 euros pour les aides alimentaires et toujours inférieure à 20 % du montant total du gros électroménager. Le « reste à vivre » est le premier critère d'attribution des aides.

Le Comité des Graves du Secours Populaire sollicite une subvention sans en indiquer le montant.

Il soutient de nombreuses familles en difficulté dans les cantons de La Brède et de Belin-Beliet en répondant aux demandes exprimées par des colis d'urgence, une distribution alimentaire bimensuelle, des aides financières, des offres culturelles, des séjours en vacances et la mise à disposition quasi quotidienne d'un vestiaire solidaire.

La section locale sud-gironde de l'ADAPEI33 sollicite une subvention sans en indiquer le montant.

Cette équipe de bénévoles intervient au service d'enfants porteurs d'un handicap intellectuel ou atteints de troubles du spectre de l'autisme (TSA). Ces jeunes sont accueillis, accompagnés dans un des deux instituts médicaux éducatifs de Sud-Gironde administrés par l'ADAPEI33 : l'IME de St Macaire (16 jeunes) et l'IME de Lamothe Landerron (50aine de jeunes).

Cette équipe est composée de parents d'enfants en situation de handicap intellectuel ou TSA, qui ont choisi de s'investir et d'œuvrer auprès de l'ensemble de ces jeunes du Sud-Gironde et

de leurs familles.

La section départementale de l'AFM-Téléthon sollicite une subvention sans en indiquer le montant.

Les délégations départementales sont animées par des bénévoles concernés par la maladie et assurent des missions essentielles :

- défendre les droits des malades auprès des acteurs de santé, des institutions et des dispositifs de compensation du handicap,
- informer et accompagner les familles sur la maladie, les traitements, les aides existantes et les avancées de la recherche, le tout dans une démarche de prévention,
- soutenir les personnes malades et leurs proches en créant des espaces d'écoute, de partage, de répit et de lien social.

Appelé à délibérer, le Conseil d'Administration attribue à l'unanimité les subventions suivantes :

- 500 € à l'association Entraide Montesquieu,
- 500 € au Comité des Graves du Secours Populaire,
- 250 € à la section locale sud-gironde de l'ADAPEI33.

POUR : 09

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 14 septembre 2026

Le Président



Jean Georges CLAIR

La secrétaire

Katia PÉDEMA